

CONGO



200 FCFA

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

www.adiac-congo.com

N° 3158 - VENDREDI 2 MARS 2018

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le gouvernement
acte le changement
de statut de Congo
Télécom

L'opérateur historique public va devoir passer du statut de société anonyme unipersonnelle à celui de société anonyme. L'objectif étant d'améliorer ses capacités au triple plan managérial, technique et financier.

Page 2

TRIBUNAL SPORTIF

Fin de mandat pour
Corneille Moukala
Moukoko à la tête
de la CCAS

Le président sortant de la Chambre de conciliation et d'arbitrage du sport (CCAS), Corneille Moukala Moukoko, a passé le témoin à son premier vice-président, Kaboul Mahouta appelé à conduire les destinées de cette instance.

À l'issue de l'assemblée générale ordinaire de fin de mandat tenue le 28 février à Brazzaville, le président sortant a invité son successeur à la pratique du droit sans parti pris pour régler les litiges en milieu sportif.

« Nous nous sommes sacrifiés à travailler bénévolement pendant ces quatre années pour instaurer la sérénité dans le milieu sportif de notre pays à travers la CCAS, tribunal sportif dont nous sommes les pionniers. Notre programme a été très ambitieux au point de vouloir réaliser des exploits, malheureusement les moyens n'ont pas suivi », a déclaré Corneille Moukala Moukoko.

Page 16

CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU KOUILOULe budget primitif évalué
à près de 5 milliards
FCFA en 2018

Le Conseil départemental du Kouilou a arrêté le 28 février, à l'occasion de la clôture de sa deuxième session ordinaire, son budget exercice 2018 à la somme de 4 936 550 060 FCFA.

En augmentation de 43%, comparativement à celui de l'exercice précédent, ce budget consacre 2 678 329 750 FCFA au fonctionnement contre 2 258 220 310 FCFA pour l'investissement.

Page 14

EDITORIAL
Diasporas

Page 2

DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE

Accroître la production du manioc,
de la banane et du cacao

Après tant de financements consentis, sans résultats probants les dix dernières années, le secteur agricole préoccupe de nouveau le gouvernement qui va mobiliser, dans le budget 2018, la somme de 4,686 milliards francs CFA pour la mise en

œuvre des programmes manioc, banane et cacao, symbole de la relance de la production agricole au Congo. « Sur le fond, les programmes viseront essentiellement, pour l'année 2018, la production et la diffusion du matériel végétal sain (boutures,

rejets ou plants). Ce matériel sera déployé sur toute l'étendue du territoire national, avec comme cible prioritaire les petits producteurs », rapporte le compte rendu du Conseil des ministres.

Page 3

JOURNÉE MONDIALE DE LA PROTECTION CIVILE

Albert Ngoto appelle à l'implication
de tous dans la gestion des catastrophes

En vue d'apporter des réponses efficaces à la prévention et à la gestion des catastrophes, le directeur général de la sécurité civile, Albert Ngoto (notre photo), a suggéré la nécessité de créer une synergie entre les institutions nationales intervenant dans le domaine.

Il a fait cette invite au cours d'un point de presse organisé le 1^{er} mars à Brazzaville, à l'occasion de la journée mondiale de la protection civile.

« Rien que pour l'année 2017, les sorties des véhicules d'intervention répartis entre secours à personnes, secours à victimes, lutte contre les incendies et soutien des populations, s'élèvent à 1206 interventions », a-t-il précisé déplorant par ailleurs l'insuffisance des moyens d'intervention dont dispose ses services.

Page 5



ÉDITORIAL

Diasporas

Dans le moment très particulier que vit le Congo, avec la remise en ordre de ses finances publiques et la révision profonde de sa gouvernance qui en découle naturellement, il n'est pas inutile de rappeler à ceux qui seraient tentés de l'oublier que notre pays détient, hors de ses frontières, un capital humain exceptionnel qui pourrait l'aider à mieux franchir cette étape délicate. Ce capital est constitué par les dizaines, les centaines de milliers d'hommes et de femmes qui, pour des raisons diverses vivent sur les cinq continents, loin de leur pays natal donc, mais qui lui demeurent profondément attachés.

Composant ce qu'il est convenu d'appeler la « diaspora », cette communauté a ceci de très particulier qu'elle a, d'abord, une dimension planétaire puisqu'elle est présente partout dans le monde, qu'elle a ensuite des compétences exceptionnelles puisque chacun et chacune de ses membres ont su s'insérer dans des sociétés éloignées afin d'y exercer un métier qui permettrait à leur famille de vivre, voire même souvent d'aider les parents demeurés dans la ville ou le village qui les avait vu naître. Médecine, université, industrie, commerce, administration, art et littérature, il n'est aucun champ d'activité dans lequel on ne trouve pas trace des Congolais de l'étranger dont il est ici question.

Loin d'avoir tiré un trait sur leur passé, ces hommes et ces femmes observent avec attention ce qui se passe dans leur pays d'origine. Et nombre d'entre eux, d'entre elles rêvent toujours de revenir sinon vivre au Congo, du moins de l'aider à avancer sur la voie du progrès ; avec, souvent, l'espoir sans le dire de trouver un jour prochain au sein de la société congolaise une place correspondant à leur savoir-faire et à leur ambition. Il suffit, pour s'en convaincre, de parler à bâtons rompus avec eux, avec elles dans l'un des lieux où ils se retrouvent à Paris, à New York, à Moscou, à Beijing et autres grandes capitales de la planète.

Le temps n'est-il pas venu, étant donné ce qui précède, de définir et de mettre en place une démarche très concrète qui permettrait à cette « diaspora » de contribuer activement à la relance de notre économie, à notre ouverture vers le monde, à la diversification de nos activités ? De grands, très grands pays comme la Chine et la France ont suffisamment prouvé l'efficacité de telles actions pour que nous agissions enfin nous-mêmes dans le même but.

Les Dépêches de Brazzaville

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Congo Télécom change bientôt de statut

À travers la restructuration annoncée mercredi lors du Conseil des ministres, le gouvernement estime redonner à l'opérateur public des télécommunications de nouveaux outils juridiques et techniques afin qu'il relève le défi de l'implémentation de l'économie numérique.

Instruite depuis plusieurs années, la réorganisation de l'opérateur public répond à l'enjeu réglementaire et institutionnel posé par le déploiement des infrastructures à haut débit.

Le processus s'inscrit dans le projet des réformes structurelles des entreprises publiques, annoncé par le gouvernement. Si l'information donnée, mercredi par le Conseil des ministres, ôte désormais tout préjugés autour du dossier, elle affirme l'aboutissement d'un processus attendu.

Société anonyme unipersonnelle et « propriété exclusive de l'Etat », Congo Télécom va revêtir, dans les prochains jours, le statut de société anonyme. Le processus de mutation est arrivé à son terme, a affirmé le gouvernement.

Ce statut de société à capitaux, ouvrira à Congo Télécom l'entrée des actionnaires et l'existence d'un conseil d'administration. Il ne fait nul doute que l'Etat cherche à capitaliser d'importants investissements publics engagés depuis près d'une décennie.

L'écosystème du numérique se corse davantage avec le déploiement presque à terme de la fibre optique de Pointe-Noire à Ouessou, grâce aux infrastructures financées par l'Etat. D'ailleurs, la phase 3 du projet de couverture nationale en télécommunications va bientôt connecter les ménages au haut débit, à en croire les prévisions annoncées par l'opérateur historique. L'implémentation du haut débit s'adosse, par ailleurs, au pro-

jet dit Central Africa Backbone (CAB), initiative sous-régionale, dont la première phase reliera le Congo au Gabon dans les prochaines semaines. L'embellie des offres 3G et 4G des opérateurs privés et le déploiement progressif des services à valeur ajoutée amorcent l'entrée d'une nouvelle ère d'une économie numérique.

Un tableau attractif dans lequel

« ...Favoriser l'implémentation d'une véritable économie numérique »

l'opérateur historique, sous sa forme actuelle, risque de ne côtoyer que les marges, alors que le développement numérique est en pleine croissance. Congo Télécom connaît une situation difficile, tant sur les plans managériaux que financier et technique. En engageant ces réformes, le gouvernement estime pour Congo Télécom « relever le défi d'être le principal levier grâce auquel l'Etat pourra impulser et accompagner la modernisation du secteur et favoriser l'implémentation d'une véritable économie numérique ».

La redynamisation de Congo Télécom, selon le gouvernement, devra se pencher sur des options commerciales et techniques comme « le positionnement de la société sur les marchés de gros et de dé-

tail, la dissociation éventuelle des activités de gros (vente de capacités aux opérateurs et autres fournisseurs d'accès) et de détail (services télécoms pour le grand public, entreprises et particuliers) et la problématique de la gestion des infrastructures de télécommunications financées par l'Etat ».

Endetté, l'opérateur historique éprouve, en effet, des difficultés à rentabiliser les investissements publics. Les différents tableaux dressés par le régulateur ne font aucune mention d'une société, dont les services bordent de manière efficace les parts de marchés détenues par les privés.

En novembre dernier, le ministre de tutelle, Léon Juste Ibombo, soulignait que les réformes initiées par le gouvernement visent à « préserver », « rentabiliser » et « maximiser » les infrastructures à très haut débit consenties par l'Etat. Il s'agit, précisait-il, de « positionner Congo Télécom comme un opérateur historique fort, afin de redonner à cette société ses lettres de noblesse pour qu'elle joue pleinement son rôle dans ce secteur en pleine mutation ».

Une intention qu'assimilait mal l'intersyndicale des travailleurs de la société. Dans une déclaration du 5 décembre dernier, les travailleurs contestaient le projet de restructuration estimant ce dossier mal négocié et qu'il devrait menacer la survie de l'entreprise. Les travailleurs redoutaient, en effet, l'idée de création d'une société de patrimoine, chargée de gérer les infrastructures de télécommunications de l'Etat.

Quentin Loubou

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominiye Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubombé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ENVIRONNEMENT

La réunion de Brazzaville posera les bases d'une bonne gestion des tourbières

Le ministre du Tourisme et de l'environnement, Arlette Soudan-Nonault, l'a annoncé au cours d'une conférence de presse qu'elle a animée le 1er mars à Brazzaville, en prélude à la troisième réunion des partenaires de l'Initiative globale sur les tourbières (IGT), sur le thème : « Valoriser les tourbières pour la population et la planète », qui aura lieu dans la capitale congolaise du 21 au 23 mars 2018.

L'initiative mondiale pour les tourbières (IMT), lancée lors de la COP22 de Marrakech en 2016, et dirigée par l'ONU-Environnement, ainsi que par un groupe de plus de 20 partenaires, travaillant en collaboration avec les pays détenteurs de tourbières que sont la République du Congo, la République démocratique du Congo (RDC), l'Indonésie et le Pérou, permet d'accélérer et d'amplifier les mesures de conservation, la restauration et la gestion durable des tourbières dans le Bassin du Congo et dans le monde. Ceci, avec des effets bénéfiques sur la population, la biodiversité, la sécurité, de l'eau et le climat, a expliqué, d'entrée de jeu, la ministre à ses interlocuteurs.

Au niveau mondial, cette initiative vise à identifier et à répondre aux besoins des pays pilotes dont les zones couvertes par les tourbes sont importantes, en mettant en place une base de connaissances pour la prise de décision, et en développant des options pour réduire la dégradation, à travers la restauration, le développement et l'adoption des stratégies et du plan d'action pour la gestion à

long terme des tourbières.

Les tourbières, a-t-elle ajouté, représentent un grand intérêt pour atténuer les gaz à effets de serre, responsables du changement climatique. Leur conservation permettrait d'atteindre les Objectifs du développement durable concernant la santé, l'eau et la vie terrestre.

Pour la ministre du Tourisme et de l'environnement, la réunion de Brazzaville, qui regroupera plus de 100 participants, permettra : de mettre en place des stratégies ou des politiques pour mieux gérer les tourbières, après avoir pris connaissance des défis environnementaux liés aux changements climatiques ; à tous les pays partenaires d'intégrer dans la planification environnementale des questions relatives à la conservation et la gestion des tourbières ; au secrétariat de l'ONU-Environnement de faire le suivi et l'évaluation des politiques de conservation et de protection des tourbières dans les quatre pays partenaires.

Les tourbières, il faut le savoir, ne couvrent que 3% de la masse terrestre de la planète, mais elles

contiennent autant de carbone que l'ensemble de la biomasse terrestre réunie, deux fois plus de carbone que l'intégralité de la biomasse forestière mondiale, et environ la même quantité de carbone que l'atmosphère. De ce point de vue, si les tourbières sont gérées de manière appropriée, elles peuvent constituer un atout dans le cadre de l'action climatique. Les tourbières en parfait état capturent le carbone, tandis que les tourbières dégradées sont d'importants émetteurs nets de gaz à effet de serre.

Arlette Soudan Nonault, a indiqué par la suite que si la communauté internationale espère maintenir l'élévation de la température moyenne de la planète en dessous des deux degrés Celsius, il est urgent d'agir pour que le carbone capturé dans les tourbières, piégé dans le sol humide, ne s'en échappe ni ne provoque une augmentation des émissions. Car, récemment, des scientifiques ont cartographié le plus vaste ensemble de tourbières tropicales au monde, présentes dans la cuvette centrale du Bassin du Congo, entre la République du Congo et la RDC.



La ministre du Tourisme et de l'environnement répondant aux questions de la presse (Adiac)

D'une superficie de près de 145.000km² cet ensemble est cinq fois plus étendu qu'on ne l'avait supposé dans un premier temps, et plus grand que l'Angleterre. La quantité de carbone renfermée par cette tourbière a été évaluée à environ 30 milliards de tonnes – soit l'équivalent des émissions de dioxyde de carbone des Etats-Unis pendant 15 ans. Avec cette découverte, la République du Congo et la RDC se classent ainsi aux deuxième et troisième rangs des pays tropicaux abritant les plus grandes surfaces de tourbières et réserves de carbone, juste derrière l'Indonésie.

Les tourbières des deux Congos présentent un grand intérêt à l'échelle mondiale, et leur état quasiment intact en fait une source essentielle de stabilité écologique pour la région Afrique centrale tout entière, une précieuse réserve de carbone et le berceau d'une flore et d'une faune uniques. On y trouve en effet plusieurs espèces en voie de disparition, notamment les éléphants de forêt, les chimpanzés, les bonobos et la plus grande densité des gorilles

de plaines des forêts du Bassin du Congo. La ministre du Tourisme et de l'environnement, a déploré le fait qu'en dépit de la présence des tourbières dans 180 pays, elles ne constituent pas encore une préoccupation de premier plan pour les bailleurs de fonds. Pourtant, elles devraient, compte tenu des énormes quantités de carbone qu'elles stockent, elles méritent d'être hissées au rang des priorités du programme relatif au changement climatique. Depuis de nombreuses années, des scientifiques insistent sur la nécessité de les préserver afin d'empêcher la libération de milliards de tonnes supplémentaires de gaz à effet de serre dans l'atmosphère et d'arrêter de faire grimper le niveau des émissions, mais leur combat ne rencontre que peu d'échos.

Rappelons que la désignation de la République du Congo pour abriter la troisième réunion de cette initiative remonte à la deuxième réunion des partenaires de l'IGT qui s'était tenue du 15 au 17 mai 2017 à Jakarta en Indonésie.

Bruno Okokana

AGRICULTURE

Démarrage imminent du projet manioc, banane plantain et cacao

Dans la perspective de réduire à terme les importations alimentaires nationales chiffrées à environ cinq cents milliards de francs CFA, le gouvernement prévoit de mobiliser, cette année, quatre milliards six cent quatre-vingt-six millions de francs CFA (4 686 000 000 FCFA), en faveur d'un développement des cultures de manioc, banane plantain et cacao.

Ce programme visant, entre autres, l'amélioration des rendements agricoles, appelle notamment à l'utilisation des techniques modernes parmi lesquelles l'irrigation des zones de production et la mécanisation.

En République du Congo, le manioc constitue l'aliment de base. Il est cultivé de manière artisanale bien que consommé dans les différents départements que compte le pays.

Conscient de cette approche, le gouvernement entend allouer à la culture du manioc un crédit d'un milliard sept cent cinquante millions de francs CFA (1 750 000 000 FCFA), contre un milliard cent cinquante millions de francs CFA (1 150 000 000 FCFA) pour la banane plantain et un milliard sept cent quatre-vingt-six millions de francs CFA (1 786 000 000 FCFA) pour le cacao.

Pour cette première année, ces fonds seront dédiés en priorité aux petits planteurs et aux groupements de coopératives. Ils devraient permettre de réaliser la production et la diffusion du matériel végétal sain (boutures, rejets ou plants) sur toute l'étendue du territoire national.

Selon le gouvernement qui a annoncé ces financements lors de son Conseil des ministres du 28 février dernier, « la réussite de ces programmes nécessitera le recrutement spécial de cadres et techniciens compétents pour l'animation et l'exécution des mesures préconisées. À titre indicatif, les besoins potentiels sont estimés à 1050 agents, soit 600 pour l'agriculture, 200 pour l'élevage et 250 pour la pêche ».

Notons que le Congo est un pays à vocation agricole, doté d'un dense réseau hydrographique, d'une abondante pluviométrie et de plus de douze millions d'hectares de terre arable dont seulement environ 3% sont utilisés.

Le développement des activités agricoles fera sans doute appel à l'éclosion de la filière de l'agro-industrielle dans le pays avec à la clé la création des milliers d'emplois et de la chaîne de valeur ajoutée.

Christian Brice Elion

AGROALIMENTAIRE

La Congolaise de jus en quête de financement

Spécialisée dans la fabrication de jus de fruit, cette très petite entreprise, créée il y a deux ans, est dirigée par des jeunes congolais qui se trouvent confrontés aux difficultés d'accès au financement, pour acquérir des équipements modernes et augmenter la production.

« Nous avons décidé de nous lancer dans cette activité pour offrir aux Congolais des jus de fruit 100% naturels, sans sucre, sans colorant, ni conservateurs. La majorité des jus de fruit vendus sur le marché n'ont pas ces critères », a souligné le directeur de production, Pondo Brège, lors d'un entretien avec Les Dépêches de Brazzaville.

Malheureusement, a-t-il relevé, le

matériel technique ne permet pas de produire en grande quantité. Pour l'heure, la production journalière est de 500 bouteilles. En plus, les fruits transformés sont achetés non pas auprès des producteurs mais, dans les marchés avec un certain coût.

« Nous envisageons de rendre disponible notre produit sur le territoire national. Pour ce faire, il nous faut du financement, des machines modernes... », a dit Pondo Brège.

Notons qu'afin de se faire connaître et de mobiliser les fonds auprès des partenaires, ces jeunes entrepreneurs ont entamé des rencontres avec des responsables des projets qui appuient ce genre d'initiatives.

Ces jus, en saveur de mangue,

d'ananas, de barbadine, d'orange et de pomme sont en vente depuis un mois, dans les rayons des supermarchés de la place. On peut aussi s'en procurer directement au niveau de l'usine. « Avant de décider de la placer sur le marché, on a pris deux ans d'études pour se rassurer que le produit était de bonne qualité », a conclu le directeur commercial de cette société, Arsène Koumba.

Rappelons que l'accès au financement a toujours été le goulot d'étranglement pour les acteurs du secteur privé national. Avec la récession économique qui secoue le pays, l'octroi des crédits aux entrepreneurs devient plus difficile.

Lopelle Mboussa Gassia

GOUVERNANCE FINANCIÈRE

Le Trésor public à l'heure des réformes

Des cadres supérieurs de la direction générale du Trésor public sont en conclave depuis le 1er mars à Brazzaville, pour tenter d'améliorer la qualité des services de la régie financière.

Le Trésor public congolais, à l'instar des autres régies financières, est concerné par un vaste programme de réformes publiques initié par le gouvernement. Cette initiative publique est nécessaire, car les différentes administrations de cette institution de l'Etat fonctionnent encore au rythme manuel, avec un circuit d'information lent et inadapté.

C'est pourquoi, l'atelier des trésoriers publics qui a été lancé jeudi par le directeur général de la comptabilité, président du comité des réformes publiques, Henri Loundou, permettra de

dresser l'état des lieux et d'élaborer un plan d'action 2018, afin d'y établir un système de gestion plus « performant et cohérent ». La modernisation du Trésor devrait être conforme aux objectifs de développement du pays ainsi qu'aux standards internationaux.

La modernisation des services nécessite pour autant une bonne organisation en lien à la vision de la gouvernance publique, a estimé un participant, François Ngoma, directeur de la comptabilité à la direction générale du Trésor public. « Il faut que nous travaillions pour faire appliquer la loi sur la transparence et la responsabilité dans la gestion des finances publiques, relative aux directives de la Communauté économique monétaire des Etats de l'Afrique centrale », a-t-il lancé.

Notons que l'assise des cadres supérieurs du Trésor public représente la

première vague des ateliers des régies financières devant conduire à l'élaboration d'un document de stratégie de gestion des finances publiques pour la période 2018-2022. « Ces ateliers offrent une opportunité de discuter de façon responsable et critique, des dysfonctionnements éventuels de chaque régie financière aux fins d'améliorer l'existant », a indiqué Henri Loundou.

Après la clôture de la rencontre ce vendredi, s'ouvriront d'autres ateliers de réflexion consacrés aux Impôts, au Budget, à l'inspection générale des Finances, aux directions générations du contrôle budgétaire, de la comptabilité publique, des institutions financières nationales, y compris l'Agence de régulation et de transferts de fonds et l'Agence nationale d'investigation financière.

Fiacre Kombo

CANTINES SCOLAIRES

Les USA lancent le programme McGovern-Dole au Congo

La composante alimentaire du programme McGovern-Dole a été lancée, le 1er mars, à travers une convention signée par le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, l'ambassadeur des USA au Congo, Todd Phillip Haskell, et le représentant du PAM au Congo, Jean-Martin Bauer.

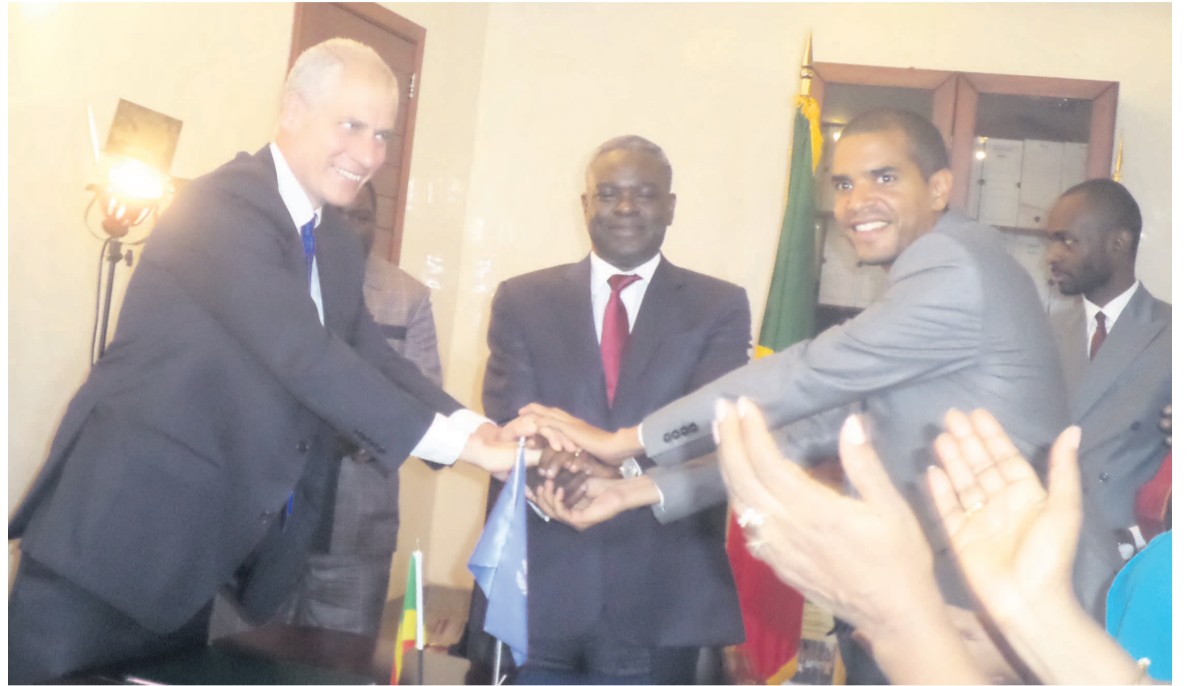
L'humanité célèbre, le 1er mars de chaque année, la Journée africaine de l'alimentation scolaire. Au Congo, l'événement a donné lieu au lancement officiel du programme McGovern-Dole, qui est une aide au développement du département de l'Agriculture des Etats-Unis.

Le programme vise la réduction de la faim et l'amélioration de la nutrition et des résultats en matière d'alphabétisation pour les enfants du préscolaire et du primaire, en particulier des filles.

En effet, d'un montant de trente millions de dollars, soit environ quinze milliards FCFA, cette nouvelle contribution du gouvernement américain permettra au Programme alimentaire mondial (PAM), agence d'exécution, d'assister pendant cinq ans, cinquante-quatre mille élèves dans quatre cent-soixante-dix écoles. « Nous sommes fiers d'avoir comme partenariat le ministère de l'Enseignement primaire, se-

condaire et de l'alphabétisation et le PAM pour la mise en œuvre du programme. Depuis 2004, notre département de l'Agriculture a fourni plus de soixante-treize millions de dollars, soit environ quarante milliards FCFA pour l'aide en alimentation scolaire au Congo », s'est réjoui Todd Haskell, se félicitant de l'étroite collaboration existant entre les trois parties dans le cadre de l'amélioration de la qualité de vie des enfants au Congo.

S'étalant sur une période de cinq ans (2018-2022), McGovern-Dole interviendra dans les zones rurales de six départements du pays ayant les niveaux d'insécurité alimentaire et de malnutrition élevés et un taux de scolarisation en dessous de la moyenne nationale. Il s'agit de la Bouenza, de la Lékoumou, du Pool, des Plateaux, de la Likouala et de la Sangha, avec un accent particulier sur les écoles ORA (Observer, Réfléchir, Agir). Ainsi, le programme proposera une série d'activités structurantes, dont le renforcement institutionnel du ministère, la formation des enseignants, l'eau et l'assainissement dans les écoles. Il est également prévu l'utilisation des foyers économes en énergie, la formation en hygiène et en nutrition. Dans sa mise en œuvre, le gouvernement et le PAM s'appuieront



Le ministre Makosso entouré de Todd Haskell et de Jean-Martin Bauer / Adiac

aussi sur le savoir-faire de l'Unicef, de l'Unesco et de l'ACTED.

Pérenniser la politique d'alimentation scolaire

Paraphant la convention, le ministre Anatole Collinet Makosso, s'est félicité de la marque d'attention et d'altruisme du gouvernement américain à l'égard des enfants du Congo. Il a également salué l'action du PAM qui a accompagné le plaidoyer du Congo en direction du gouvernement des Etats-Unis. « En posant cet acte, vous êtes

certainement loin d'imaginer quel en est l'impact dans la société », a souligné le ministre, précisant qu'il s'agit d'une vraie problématique que le gouvernement met en œuvre.

Réitérant l'engagement du gouvernement, le ministre Makosso compte sur l'apport des différents acteurs car il s'agit également, a-t-il poursuivi, de favoriser la production locale pour la pérennisation de la politique d'alimentation scolaire. Rappelons que le programme McGovern-Dole porte le nom de deux

sénateurs américains à l'origine du projet. Le premier était démocrate du Dakota du sud et l'autre républicain du Kansas. En effet, en travaillant ensemble, au-delà des différences, ils ont su promouvoir l'éducation et la nutrition des enfants du monde.

L'autre activité de la journée a été le lancement de l'exposition photographique sur le thème de l'alimentation scolaire au Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza. Elle se déroulera du 1^{er} au 7 mars de l'année.

Parfait Wilfried Douniama

VIE ASSOCIATIVE

La Mutrado adopte son budget 2018

Le budget de la Mutuelle des travailleurs des douanes (Mutrado) adopté, le 28 février à Brazzaville, lors de la 2^e session ordinaire du conseil d'administration se chiffre à quatre cent cinquante millions de FCFA.

« Nous avons devant nous des grands défis à relever, en l'occurrence les prévisions budgétaires édictées par le gouvernement qui s'élèvent à la somme de 121 milliards à atteindre en 2018. Ce n'est qu'en développant l'esprit de corps, de l'unité et de cohésion que nous atteindrons ces objectifs », a indiqué le président du conseil d'administration Gilbert Missoni Missoungala, à l'ouverture des travaux.

Au terme de deux jours de travaux, les conseillers ont adopté cinq points importants liés au fonctionnement de la Mutrado. Outre le budget, les mutualistes ont validé le rapport d'activité du Bureau exécutif national (BEN) exercice 2017, le rapport financier du BEN pour l'an 2017, le rapport du commissariat aux comptes 2017 et le programme d'activité du BEN pour l'exercice 2018.

Pour renforcer le dynamisme au sein de cette association, le conseil d'administration a recommandé au bureau exécutif national de travailler avec l'administration pour étudier les possibilités d'augmenter les ressources de la

mutuelle.

Le conseil d'administration a également mis en place une commission de réflexion composée de six douaniers pour la gestion des

biens immobiliers de la mutuelle. Sur ce dossier, le bureau exécutif attend les propositions de la commission technique instaurée à cet effet.

Par ailleurs, le président du conseil d'administration, Gilbert Missoni Missoungala, a plaidé

pour le bien-être des membres qui est forcément lié aux finances. « Notre préoccupation première est la satisfaction des besoins des mutualistes conformément à nos documents fondamentaux, c'est pourquoi notre investissement personnel et col-

lectif doit être véritablement accentué », a-t-il précisé.

Les administrateurs de la mutuelle entendent examiner, lors de la prochaine assemblée générale, dont la date reste à déterminer, l'article 44 du règlement intérieur de la Mutrado. « Nous envisageons de retoucher cette article parce que nous souhaitons que les membres du bureau exécutif national de la mutuelle travaillent à Brazzaville y compris le président du conseil d'administration. Sur ce dossier, l'assemblée générale a un mot à dire », a signifié Joseph N'doki, président du commissariat aux comptes.

Rappelons que la mutuelle des travailleurs des douanes a pour valeur fondamentale : l'esprit de corps, de solidarité et d'assistance multiforme. « L'esprit de corps que nous devons interioriser a un impact positif sur le rendement de l'administration et partant de notre mutuelle », a conclu Gilbert Missoni Missoungala. Le conseil d'administration, l'une des grandes instances de cette organisation, compte trente et un administrateurs, tous membres de ladite mutuelle.

Fortuné Ibara



Une vue partielle des membres de la Mutrado lors de la session du conseil d'administration (adiac)

JOURNÉE MONDIALE DE LA PROTECTION CIVILE

Albert Ngoto appelle à l'implication de tous dans la gestion des catastrophes

À l'occasion de la célébration le 1er mars de chaque année de la Journée mondiale de la protection civile, le directeur général de la sécurité civile, le général de police Albert Ngoto a animé un point de presse au cours duquel il a noté les avancées significatives marquées par la sécurité civile au Congo, l'insuffisance des moyens d'intervention ainsi que la nécessité de créer une synergie entre les institutions nationales impliquées dans la prévention et la gestion des catastrophes.

Le thème retenu, cette année, pour la commémoration de la journée mondiale de la protection civile est : « la protection civile et les institutions nationales pour une gestion plus efficace des catastrophes ». En se référant à cette thématique, le directeur général de la sécurité civile a indiqué qu'une synergie des institutions nationales dans la prévention et la gestion des catastrophes demeure indispensable. Cette synergie se traduit, a-t-il poursuivi, par une coordination des activités communes et des opérations combinées à mener. C'est pour cette raison qu'Al-

bert Ngoto a précisé à la presse que la sécurité civile travaille, depuis toujours, de front avec les services de santé, la société nationale de distribution d'eau et les humanitaires dans le cadre de la prévention et de la gestion des catastrophes. Dans l'imaginaire collectif, a-t-il noté, l'action de la sécurité civile est réduite aux extinctions des feux qui dévastent les habitations et autres infrastructures. A contrario, il a relevé des polyvalences qui ont été intégrées dans les interventions des unités de la sécurité civile, cette année, au Congo. Au nombre desquelles, a-t-il renchéri, on peut citer l'opération d'évacuation des eaux de pluie à Javouhey dans un secteur de centre-ville de Brazzaville alors inondé ; l'opération du même genre dans quelques parcelles à Moukondo ; l'assistance des populations sur le pont de la Tsiémé à Ouenzé à la suite d'une crue torrentielle ; l'identification des zones inondables ainsi que l'étude pour la mise en place des plans d'intervention dans les différents marchés du Congo. En dépit de l'insuffisance des moyens d'intervention, a relevé le directeur de la sécurité civile,



Albert Ngoto délivrant son mot liminaire des services de secours par la population », a noté Albert Ngoto.

les statistiques des interventions des trois dernières années sont éloquentes.

« Rien que pour l'année 2017, les sorties des véhicules d'intervention répartis entre secours à personnes, secours à victimes, lutte contre les incendies et soutien des populations, s'élèvent à 1206 interventions. Aussi, au regard de ces chiffres, force est de constater l'augmentation du nombre des interventions, due à la grande mobilité des services et aux sollicitations de plus en plus nombreuses

En outre, le directeur de la sécurité civile a relevé les efforts que le gouvernement est en train de fournir pour le maillage du territoire national en services de gestion et de prévention des catastrophes. Sur les douze départements que compte le Congo, a-t-il dit, la sécurité civile est présente dans six : Brazzaville, Pointe-Noire/Kouilou, Niari, Bouenza, Sangha, Likouala et Cuvette. Par ailleurs, Albert Ngoto a

rappelé la volonté du gouvernement, exprimée dans sa déclaration rendue publique à l'occasion de la présente commémoration, de doter le pays d'un Centre national de gestion des catastrophes, afin d'arrimer les services de réponse aux urgences au réseau mondial des centres de gestion des catastrophes et développer ainsi une coopération internationale agissante dans le domaine de la protection des populations et des territoires.

Notons que la Journée mondiale de la protection civile a été instituée par décision de l'assemblée générale de l'Organisation internationale de la protection civile en 1990. Cet organisme intergouvernemental a pour objectif : attirer l'attention des gestionnaires et de la population sur l'importance de la protection civile, en les sensibilisant aux mesures de préparation, de prévention et d'autoprotection face aux accidents et catastrophes ainsi que rendre hommage aux efforts, sacrifices et réalisations des personnels des services d'urgence, chargés de la gestion des catastrophes.

Roger Ngombé

INONDATIONS

Cri du cœur des riverains de la Tsiémé

Les pluies diluviennes des mois de janvier et février qui ont pesé inopinément sur leurs maisons sont encore présentes à tous les esprits.

À l'occasion d'une réunion d'évaluation des désastres qui s'est tenue le 28 février, les habitants de la zone Pont de la Tsiémé-Pont Papa gâteau ont protesté afin d'attirer l'attention des autorités sur ce problème d'inondation, suite aux pluies torrentielles qui se sont abattues depuis plusieurs années déjà.

Les ruelles adjacentes de la zone sont devenues impraticables, contraignant les habitants à procéder à des déviations pour rejoindre l'autre rive. Cependant, ces embarras n'empêchent pas les habitants, surtout ceux de l'avenue des Ancêtres, de réparer de leurs mieux les désastres amenés par ces inondations répétées.

Plusieurs maisons se sont écroulées sous la pression des flots, et une centaine de personnes se sont retrouvées sans abri, exposées au froid et à toute sorte d'intempéries.

« Pour réduire ce risque, d'importants travaux de curage et d'agrandissement doivent être entrepris par les pouvoirs publics », a déclaré Pierre Ngaya, l'un des habitants de la zone. « En effet, face à la récurrence des inondations dans cette zone et, au regard des désagréments et des dégâts qu'elles occasionnent, il paraît nécessaire aux pouvoirs publics de se pencher sur ce problème », a souligné Sylvain Ondon.

Il sied de noter que les caprices de cette rivière, trop imprévisibles, s'avèrent rédhibitoires et font craindre le pire pendant les mois à venir.

Guillaume Ondzé

CONGOLAISE DE GESTION DE LOTERIE

Le Collège des mandataires menace d'entrer en grève

La menace a été proférée, le 28 février, à l'issue de l'assemblée générale extraordinaire des membres du Collège des mandataires de la Congolaise de gestion de loterie (Cogelo), présidée par Jean Ngakosso.

Les participants à cette rencontre, élargie aux représentants de la base dénoncent, entre autres, le fait que la direction générale de leur société est restée, selon eux, hostile à leurs revendications et veut « créer la confusion » autour d'un contrat maquillé non validé par l'Onemo. C'est ainsi qu'il invite la direction générale à renouer avec le dialogue tel que décidé lors de la rencontre du mercredi 29 novembre 2017.

« Dans le cas échéant, le Collège des mandataires de la Cogelo-SA relancera la grève suspendue en décembre 2016 », préviennent-ils, sans donner d'autres précisions. Ils s'indignent également du fait que toutes les démarches menées

envers les institutions de la République sont restées infructueuses. En effet, ce collège, qui avait lancé un avis de grève le 21 décembre, avait été contraint à suspendre sa démarche par des autorités sous prétexte que leur situation devrait évoluer.

Selon des témoignages recueillis, certains mandataires qui sont dans l'entreprise, depuis sa création en 1991, n'ont pas de statut. Ils sont

un stress indescriptible, qui met en évidence son regret d'avoir perdu son précieux temps à servir une société ingrate manipulant des millions au quotidien, mais qui le récompense en monnaie de singe. L'après Cogelo se présente comme un enfer, un véritable saut dans l'inconnu ou tout se rétrécit autour de lui », expliquait les mandataires dans une fiche en 2017.



Les membres du collège pendant l'assemblée générale Adiac

toujours payés à titre de commission, c'est-à-dire par rapport à leurs recettes journalières (5%) du montant encaissé. « Chaque jour qui passe plonge le mandataire dans

Notons que les mandataires, dont la plupart tiennent les kiosques de Cogelo dans les grandes villes du pays, sont estimés à plus de 400 à Brazzaville.

Parfait Wilfried Douniama

LE RÊVE DE L'AVENUE JEAN-DOMINIQUE-OKEMBA

« La plus belle avenue de la République du Congo » Brazzaville

Les maquettes et informations utiles :

1- L'avenue Jean Dominique Okemba



2- Le petit train de l'avenue Jean-Dominique-Okemba



6- Le personnel recruté, 60 jeunes congolais au pied d'œuvre pour redynamiser l'amélioration de l'avenue de Jean Dominique Okemba aux normes d'une avenue digne du nom Jean Dominique Okemba vice-amiral.

7- Inauguration du café contact du savoir-faire, Iniengué Ndongo-Omio, Obala couture africaine de l'avenue de Jean-Dominique-Okemba, le 19 juin 2018.

8- Itinéraires des arrêts du petit train de l'avenue de Jean-Dominique-Okemba

Itinéraires du petit train de l'avenue Jean-Dominique-Okemba

Du lundi au vendredi de 9 heures à 17 heure00 : Avenue Jean Dominique Okemba – Viaduc – Hôpital de référence de Talangai – Mairie de Talangai.

Les samedis de l'avenue de Jean Dominique Okemba : visite des lieux et endroits historiques de la République du Congo de 9h00mn à 17h00mn.

Arrêts de bus du petit train sur l'avenue de Jean Dominique Okemba ; décrivent comme suit :

Aller:

1- Résidence vice-amiral Jean-Dominique Okemba

2- Dzoto

3- Calixte Nganongo

4- Viaduc Denis-Sassou-N'Guesso

5- Hôpital de référence de Talangai

6- Mairie de Talangai

Retour :

1- Mairie de Talangai

2- Nicole Oba

3- Avenue Jean-Dominique-Okemba

4- Rue Loukelela palais résidentiel du président Anguios Nganguia Engambé

5- Ndinga Issala

6- Résidence vice-amiral Jean-Dominique-Okemba

Lancement du petit train de l'avenue Jean-Dominique-Okemba, le 4 août 2018 à 11h 00 devant la résidence du vice-amiral Jean Dominique Okemba par une autorité de la République du Congo.

La presse, l'opposition démocratique congolaise et la majorité sont invités et toutes les personnes curieuses de voir le petit train l'avenue Jean Dominique Okemba.

3- L'avenue Jean-Dominique-Okemba, café contact du savoir-faire, Iniengué Ndongo-Omio – Obala couture africaine



4- Garde-fous appelés l'immobilier de la République du Congo sur l'avenue Jean-Dominique-Okemba



5- Lancement des travaux sur l'avenue Jean-Dominique-Okemba



Les futurs services de l'avenue Jean-Dominique-Okemba

- 1- Sécurité
- 2- Dépanneurs
- 3- Hôtesse d'accueils des samedis de l'avenue Jean-Dominique-Okemba
- 4- Barmans du café contact du savoir-faire – Iniengué Ndongo-Omio – Obala couture africaine
- 5- Vendeurs-conseils
- 6- Facteurs de l'avenue Jean-Dominique-Okemba
- 7- Chauffeurs du petit train de l'avenue Jean-Dominique-Okemba
- 8- Prestataires du petit train de l'avenue Jean-Dominique-Okemba
- 9- Coordinateurs des samedis de l'avenue Jean-Dominique-Okemba
- 10- Préparateurs des commandes du café contact du savoir-faire,

Iniengué Ndongo-Omio, Obala couture africaine de l'avenue Jean-Dominique-Okemba

11- Livreurs des commandes du savoir-faire, Iniengué Ndongo-Omio, Obala couture africaine de l'avenue Jean-Dominique-Okemba

12- Réceptionniste-régisseur des commandes savoir-faire, Iniengué Ndongo-Omio, Obala couture africaine de l'avenue Jean-Dominique-Okemba.

La parité doit être la règle de l'avenue Jean-Dominique-Okemba vice-amiral.

Le Président

Anguios NGANGUIA ENGAMBE

Le promoteur des idées neuves de l'avenue Jean-Dominique-Okemba

**L'avenue Jean Dominique Okemba
OBORO Association Résidences et
Appartements de Famille
NGANGUIA ENGAMBE Anguios
130, avenue Jean Dominique Okemba
Brazzaville – Talangai « le Vatican »
COGENO GROUPE BUSINESS
PLAN: COGENO – SOFINO – EDEN
FRERES & SOEURS**

RELIGION

Le secrétaire international de l'Armée du salut Afrique boucle sa mission au Congo

Pendant près de deux semaines, le commissaire Benjamin Mnyampi a effectué une mission pastorale en terre congolaise, en compagnie de la secrétaire zonale des ministères féminins de l'Armée du salut, Grâce Mnyampi.

L'objectif étant de toucher du doigt la situation de la congrégation salutiste dans le pays. « À travers cette visite, il a été question pour nous, de voir par nous-mêmes la réalité de l'Armée du salut au Congo », a déclaré Benjamin Mnyampi.

Il a, par ailleurs, animé un séminaire international pour couples d'officiers, en dehors du cortège de témoignages et des rallyes. La rencontre a réuni, à Brazzaville, une partie de l'Afrique francophone, d'autant plus que les délégations salutistes venues notamment du Togo, du Mali, du Burkina Faso, de



Benjamin Mnyampi s'adressant aux salutistes. (Adiac)

A l'occasion de cette visite, Benjamin Mnyampi a inauguré la salle de réunions du poste de Moukondo. Un signe qui traduit que cette église au Congo se porte bien et ne cesse de prendre de l'ampleur. Le secrétaire international pour l'Afrique, Benjamin Mnyampi, présentera son rapport de sa mission au Congo (du 17 au 26 février 2018) à la direction mondiale de l'Armée du salut. En rappel, l'Armée du salut a été implantée au Congo en 1937. En septembre dernier, environ huit mille salutistes ont célébré avec faste le 80^e anniversaire de leur congrégation au Congo, en présence du général, André Cox, président mondial sortant.

Rominique Makaya

Listes de 61 jeunes retenus pour l'exécution des travaux sur l'avenue Jean Dominique Okemba

- | | |
|---------------------------|-------------------------|
| 1-Ibara Raoul | 32-Ondongo Engambé |
| 2-Obambi Ndinga Francis | 33-Ndzobo Ikaba Joël |
| 3-Moundza Ange | 34-Minango Severin |
| 4-Epessa Gachlin | 35-Kaba Ulrich |
| 5-Ngapela Rochy | 36-Abira Symplice |
| 6-Ngapela Poutou | 37-Obem Christ |
| 7-Ibara Donald | 38-Ngakosso Beny |
| 8-Movako Prince | 39-Bongo Moïse |
| 9-Itoua | 40-Ebata Ange Joël |
| 10-Ondongo Munus | 41-Obimi Rossel |
| 11-Ansi Obangala Fardelly | 42-Bofaya Mako |
| 12-Andessa Destin | 43-Lobota Chovis |
| 13-Ngoumbou Rolice | 44-Obavo Hermann |
| 14-Andouama Régis | 45-Ondon Hermann |
| 15-Bakala Jide | 46-Ngoloko Ekounga |
| 16-Ndandobo Destin | 47-Obambi Ndinga Junior |
| 17-Massassi Rudel | 48-Ondongo Bertrand |
| 18-Moundoumou Stève | 49-Ondongo Rodrick |
| 19-Oba Rosny | 50-Kaba Judany |
| 20-Obambi André | 51-Ngalo Freddy |
| 21-Ngoteni Symphorien | 52-Obambi Eguy-guy |
| 22-Ambende Romuald | 53-Aya Eriel |
| 23-Kiba Dimi Cyrile | 54-Ondongo Armand |
| 24-Kassambé Giscard | 55-Nkibi Guichel |
| 25-Ndzouloussou Djony | 56-Ngampio Opick |
| 26-Mombouli Kelly | 57-Ngaïko Bely |
| 27-Ondaye Ikam | 58-Ngama Obdon |
| 28-Ntsila Gildas | 59-Oboura Zidane |
| 29-Atipo Dome | 60-Elenga Mbongo Elvis |
| 30-Obem Dorian | 61-Iwandza Georges |
| 31-Mbongo Alban | |

Avis du Président

ANGUIOS NGANGUIA ENGAMBE

G5 SAHEL

La Turquie débloque 5 millions de dollars pour la force conjointe

En visite en Mauritanie, le président turc, Recep Tayyip Erdogan, a annoncé à Nouakchott une contribution de son pays de 5 millions de dollars pour financer la force militaire conjointe regroupant le Mali, la Mauritanie, le Burkina Faso, le Niger et le Tchad.

Cet appui financier permettra aux cinq pays de lutter contre les groupes djihadistes actifs dans la région du Sahel. « La Turquie fait partie des pays qui comprennent le plus de dangers auxquels sont confrontés les pays du Sahel. Nous avons donc décidé de consentir une aide financière de 5 millions de dollars (4 millions d'euros) pour appuyer la force conjointe du G5 Sahel », a déclaré le chef de l'Etat turc.

Recep Tayyip Erdogan, qui s'exprimait dans la nuit de mercredi à jeudi, a souligné que cette aide est d'une importance capitale parce que « les pays du Sahel font face au danger du terrorisme, de l'extrémisme, des trafics illicites et du trafic de drogue ». Le

président mauritanien, Mohamed Ould Abdel Aziz, s'est pour sa part félicité du soutien de son homologue turc au G5 Sahel.

Les pays du Sahel sont plus que déterminés à lutter plus efficacement contre les groupes djihadistes qui opèrent dans la région. C'est pour cela qu'ils ont mis sur pied cette force conjointe, qui devrait compter 5 000 soldats d'ici à mi-2018.

S'agissant des contributions totales de cette force, qui étaient fixées à 414 millions d'euros, elles passent dorénavant à 418 millions d'euros avec l'apport de la Turquie. Dans le cadre de la coopération économique bilatérale, le chef de l'Etat turc a annoncé vouloir « fonder avec la Mauritanie une unité mutuellement bénéfique »,

et souligné sa volonté d'encourager « l'investissement privé des hommes d'affaires turcs » en Mauritanie. Les deux pays ont profité de la visite de Recep Tayyip Erdogan à Nouakchott pour signer des accords dans les domaines de la pêche, l'agriculture, la protection des investissements ; du tourisme ou encore des hydrocarbures et des mines. Après la Mauritanie, le président turc s'est envolé le 1er mars pour le Sénégal, troisième étape d'une tournée en Afrique du Nord et de l'Ouest. Il s'était rendu en Algérie en début de semaine et doit achever sa tournée africaine le 2 mars au Mali.

La Turquie s'est engagée à renforcer ses liens avec le continent africain depuis l'arrivée au pouvoir, en 2003, de Recep Tayyip Erdogan. Cet effort s'est concrétisé notamment par la multiplication des ambassades turques et des dessertes de la compagnie Turkish Airlines.

Nestor N'Gampoula

COOPÉRATION TOURISTIQUE

Le Maroc a attiré 118 000 touristes chinois en 2017

Quelque 118 000 touristes chinois ont visité le Maroc en 2017, a confirmé à Xinhua Khalid Fathi, chef de l'Office national marocain du tourisme en Chine. Selon M. Fathi, le nombre de touristes chinois au Maroc s'est multiplié depuis que le gouvernement marocain a exempté de visas les ressortissants chinois en 2016.

Le Maroc jouit de ressources touristiques abondantes, des côtes atlantique et méditerranéenne au désert du Sahara en passant par les montagnes enneigées, les villes millénaires et autres attractions exotiques. Le blockbuster chinois «Opération Mer Rouge», grand succès au box-office chinois pendant les vacances de la Fête du printemps (Nouvel

An chinois) de cette année, a été majoritairement tourné au Maroc. Lors du Forum de coopération touristique sino-marocain tenu début février à Casablanca, le ministre marocain du Tourisme, du transport aérien, de l'artisanat et de l'économie sociale, Mohamed Sajid, a annoncé qu'il comptait attirer chaque année 500.000 touristes chinois dans le pays d'ici à 2020.

M. Sajid a indiqué que le Maroc travaillait à améliorer les hôtels, les moyens de transport et l'accueil des touristes. Il a précisé que des vols directs entre le Maroc et la Chine étaient en cours de négociation, ce qui sera l'un des facteurs clés pour renforcer l'attrait du Maroc pour les touristes chinois.

Xinhua



**PROMO
GIGA POMBA**
Plus de temps de connexion
à prix **KDO**
Compose ***121*4#**



3GB
5 000^F 7
jours

45 GB

30 000^F 30
jours

LE RESEAU DES SMARTPHONES

MALI

Multiplication de frappes d'engins explosifs improvisés

Accompagnée du général d'armée Jean-Pierre Bosser, chef d'état-major de l'armée de Terre, la ministre française des Armées, Florence Parly, a présidé la cérémonie nationale d'hommage au sergent-chef Emilien Mougin et au brigadier-chef Timothé Dernoncourt, morts pour la France au Mali dans l'attaque à l'engin explosif improvisé (EEI) de leur véhicule blindé.

Les deux militaires du 1er régiment de spahis de Valence étaient engagés dans l'opération Barkhane. Ils ont été tués dans l'explosion d'une mine artisanale, qui a broyé leur véhicule blindé léger. Le Groupe pour le soutien de l'islam et des musulmans a revendiqué l'attaque.

La ministre française des Armées, Florence Parly, a remis au sergent-chef Emilien Mougin et au brigadier-chef Timothé Dernoncourt les insignes de chevalier de la Légion d'honneur ainsi que la médaille d'outre-mer agrafe Sahel, au nom du président de la République française.

Une nouvelle attaque d'EEI a eu lieu sur l'axe Boni-Douentza, faisant quatre morts et blessant gravement quatre autres. La veille, un véhicule de l'armée malienne (Fama) a été détruit près de Ségou, six soldats ont péri. C'est dans la même région que, le 12 février, les Fama avaient détecté et désamorcé un engin explosif improvisé.

Le patron des Casques bleus au Mali a déclaré qu'« une des menaces importantes auxquelles nous devons faire face, sont les mines et engins explosifs improvisés ». Ainsi, le 26 février, un véhicule du contingent suédois de la Minusma a été endommagé par une explosion à Soumpi, dans le cercle de Niafunké.

Le 15 février, un véhicule blindé de la Minusma, se rendant à Tessalit, a heurté une mine au nord d'Aguelhok. Aucune victime n'a été signalée dans l'incident. Le 17 février, les Casques bleus, ont découvert une mine au sud de Tessalit, qui a été neutralisée par la Minusma.

Le 8 février, un convoi de la Minusma allant de Gao à Kidal a heurté un EEI au nord de Tabankort dans le cercle de Bourem. Quatre Casques bleus et un civil ont été blessés lors de l'incident alors que le 25 janvier, un autobus heurtait un EEI, provoquant la mort de 26 civils.

Pour sensibiliser la population aux risques des EEI, la Minusma a lancé des programmes de sensibilisation aux risques et à la gestion des informations sur les engins explosifs.

Noël Ndong

CRIMES ÉCONOMIQUES

Cinq pays africains touchés par la criminalité économique, selon PwC

Sur les dix pays du monde les plus concernés par le délit, cinq sont situés en Afrique, selon un rapport publié le 27 février par le cabinet d'audit, d'expertise comptable et de conseil PricewaterhouseCoopers (PwC).

L'Afrique du Sud est le pays le plus touché par ce genre de criminalité, selon cette enquête biennale intitulée « Global Economic Crime and Fraud Survey 2018 ».

L'étude qui s'est basée sur un sondage effectué auprès de 7 200 dirigeants d'entreprises dans 123 pays, montre que 77% des patrons sud-africains ont déclaré que leurs entreprises ont été victimes de crimes économiques au cours des

deux dernières années.

Ce taux s'est élevé à 75% au Kenya, qui occupe le deuxième rang mondial des pays où les délits économiques, constituent une grande préoccupation, devant la France, où 71% des entreprises ont été victimes de la criminalité économique. La Russie et l'Ouganda occupent la quatrième place, avec 66% des chefs d'entreprises qui déclarent avoir fait face à des crimes économiques, devant la Zambie (65%), la Belgique (65%), la Chine (63%) et le Mexique (58%). La Tanzanie ferme, quant à elle, le Top 10 mondial avec un taux de 57%.

A l'échelle mondiale, 49% des patrons sondés dans le cadre de l'édition 2018 de l'étude, précisent que leurs entreprises ont été victimes de crimes ou de fraudes économiques contre 36% en

2016. D'après PwC, cette hausse pourrait s'expliquer par une attention plus importante à cette problématique plutôt que par une forte croissance des délits commis. La hausse concerne toutes les régions.

En Afrique, 62% des patrons interrogés ont déclaré que leurs entreprises ont été touchées par la criminalité économique contre 57% en 2016. Ce taux a atteint 46% en Asie, 47% en Europe de l'Est, 53% en Amérique Latine, 35% au Moyen-Orient, 54% en Amérique du Nord et 45% en Europe occidentale.

Le détournement d'actifs est le crime économique le plus commis à l'échelle mondiale (45%), devant la cybercriminalité (31%) et les fraudes commises par les consommateurs (21%).

Yvette Reine Nzaba

AGENDA 2063 DE L'UA

L'ONU prévoit des rencontres entre mars et juin sur les ODD

L'annonce a été faite par le président de l'Assemblée générale, Miroslav Lajcak, au cours d'une rencontre avec plusieurs hauts dirigeants de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), qui s'est tenue le 28 février à Addis-Abeba (Ethiopie).

Organisées par l'Assemblée générale des Nations unies, les réunions de haut niveau seront destinées à soutenir la dynamique mondiale d'application du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de ses Objectifs de développement durable (ODD), en rapport avec l'Agenda 2063 de l'Union africaine (UA). Elles porteront notamment sur le financement du développement, la paix et la sécurité, les relations entre l'eau et

le développement, la jeunesse et l'éducation, autant de sujets qui sont les principaux moteurs des ODD et de l'Agenda 2063, selon un communiqué de la CEA.

Dans le cadre de ces rencontres, un événement consacré à la jeunesse aura lieu au mois de mai, et se concentrera notamment sur l'éducation, l'emploi et la prévention du radicalisme, selon le président de l'Assemblée générale. « L'Afrique est connue pour la jeunesse de sa population, qui représente un fort potentiel pour l'avenir. Au cours de cette rencontre, nous ne voulons pas nous contenter de parler pour parler. Nous voulons discuter des vraies questions, des vrais problèmes, et trouver de vraies solutions, sans quoi nous perdrons notre temps », a-t-il déclaré.

D'autres réunions sont également pré-

vue : celle consacrée à l'eau, et qui portera sur les liens qui existent entre ce liquide, l'énergie et le développement, et une autre sur le financement du développement. Lors de cette dernière, l'Assemblée générale de l'ONU discutera avec ses partenaires et avec les principaux acteurs concernés de la meilleure manière de lever les fonds nécessaires pour financer le Programme de développement durable et garantir une application efficace de ses objectifs sur le terrain.

Le 28 février, Miroslav Lajcak et les responsables de la CEA ont évoqué divers sujets régionaux et mondiaux, dont les migrations, le développement durable, la synchronisation du Programme 2030 de l'ONU et de l'Agenda 2063 de l'UA, y compris les réformes actuelles de l'ONU.

Nestor N'Gampoula

11H
MARIAGE À LIBREVILLE

19H
NUIT DE NOCES À BAMAKO

Mariée à 11h à Libreville, elle se retrouve à 19h à Bamako pour sa nuit de noces. Tourisme, amour, affaires... Chaque jour a son histoire sur Air Côte d'Ivoire. Avec plus de 300 vols par semaine, ralliez en toute simplicité 25 villes d'Afrique de l'ouest et du centre.

CENTRAFRIQUE

Résurgence des affrontements dans le nord-ouest

Les combats opposent dans cette région deux groupes armés rivaux, le Mouvement national pour la libération de la Centrafrique et le groupe armé Révolution et justice, a-t-on appris, le 1er mars, de sources concordantes.

Cette partie est le théâtre des violences, depuis fin 2017. Le 25 février, six humanitaires, dont un du Fonds des nations unies pour l'enfance (Unicef), ont été tués près de Markounda, dans la même région, selon un communiqué de la mission de l'ONU en Centrafrique, la Minusca. Mais les agresseurs n'ont pas encore été identifiés. Au moins treize travailleurs humanitaires avaient été tués, l'an dernier, dans des

attaques similaires attribués aux groupes armés qui sévissent dans les provinces du pays.

Réagissant à la récente attaque, la force onusienne a condamné « le meurtre d'un personnel de l'Unicef et de cinq autres travailleurs humanitaires près de Markounda, nord-ouest de la RCA, et présente ses condoléances aux familles et collègues des victimes ». « Nous sommes profondément attristés et choqués par la mort de notre collègue, ainsi que cinq autres travailleurs de l'éducation qui ont été attaqués le 25 février », a déclaré Marie-Pierre Poirier, directrice régionale de l'Unicef pour l'Afrique de l'ouest et du centre, dans le communiqué. Il a

condamné « fermement cet acte insensé contre des travailleurs humanitaires qui étaient là, pour améliorer la vie des populations vulnérables ».

L'ONU estime que plus de soixante-cinq mille personnes ont déjà fui les combats dans le nord-ouest de la Centrafrique pour se réfugier à Paoua, l'un des chefs-lieux de la préfecture de l'Ouham Pendé. Embourbée dans un conflit meurtrier depuis 2013, la Centrafrique n'a pas renoué avec la paix puisque l'autorité de l'Etat n'a pas encore été ramenée dans tous les départements et le gouvernement n'a de contrôle que sur une maigre partie du territoire national.

Nestor N'Gampoula

Des ex-Seleka condamnés à de lourdes peines

Le procureur général près la Cour d'appel de Bangui, Eric Didier Tambo, a requis, le 28 février, la peine des travaux forcés à perpétuité, à l'encontre de onze ex-Seleka, qui comparaissent à la session criminelle. Le douzième a été condamné à dix ans d'emprisonnement ferme, car bénéficiant des circonstances atténuantes.

Le tribunal a reproché aux complices de l'ancien ministre de la Jeunesse et des sports, Abdoulaye Hissène, cinq chefs d'accusation à savoir: association des malfaiteurs; détention illégale d'armes et munitions de guerre; atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat; destruction d'édifices publics et rébellion. D'après les faits, dans la nuit du 12 août 2016, vers 20 heures, les ac-

cusés et bien d'autres combattants, ainsi que leur chef, Abdoulaye Hissène, quittent la capitale centrafricaine, Bangui à bord de sept pick-up chargés d'armes et munitions pour Kaga-Bandoro (centre-nord). Chemin faisant, le convoi force le passage en défonçant des barrières tenues par des militaires des Forces armées centrafricaines (Faca), mais il est stoppé dans la bourgade de Galafondo, à 28 kilomètres de la ville de Sibut (centre-ouest).

A l'audience, les accusés se seraient montrés belliqueux, obligeant le président du tribunal, Rock-Alfred Ngoumbre, à les rappeler à l'ordre.

En dépit du fait que ces accusés ont tenté de plaider non-coupables, évoquant des liens de parenté avec

Hissène, le procureur général, Eric Didier Tambo, balayant tout d'un revers de la main, a indiqué que ces derniers allaient perpétuer la souffrance des Centrafricains, comme le font les autres éléments actuellement dans le sillage de leur chef. Au terme d'un réquisitoire d'environ une heure de temps, le procureur général a estimé que les douze accusés « sont tous des coauteurs » des faits retenus.

Il ne voit aucune circonstance atténuante en leur faveur, car les infractions, selon lui, sont caractérisées. Le procès s'est poursuivi dans la journée, avec la plaidoirie de l'avocat de la défense.

Pour rappel, le principal accusé dans cette affaire, Abdoulaye Hissène, est toujours en cavale.

Yvette Reine Nzaba

TRANSFERTS

Ravy Tsouka Dozi signe pour deux ans en faveur du SK Västerås



Ravy Tsouka Dozi va essayer de relancer sa carrière en 3^e division suédoise (DR)

Sans club depuis le début de la saison, Ravy Tsouka Dozi a signé mercredi un contrat de deux ans en faveur du SK Västerås, pensionnaire de 3^e division suédoise.

Le latéral droit de 23 ans a rejoint ses nouveaux équipiers pour préparer la reprise du championnat de 3^e division le 7 avril prochain.

Ravy Tsouka Dozi, international Espoirs, découvrira ainsi son quatrième championnat après les divisions de jeunes en France (Nantes), les séries B et C italiennes (Crotone et Paganese) et la 4^e division Espagne (Atletico Albericia).

Une trajectoire en deçà des attentes du natif de Blois, qui espérait, l'été dernier, signer en 2^e division espagnole. En stage à Lisses, avec la sélection congolaise, il avait d'ailleurs refusé de donner suite à l'offre de l'Olympic de Charleroi (4^e division belge) après un essai en Belgique.

C'est donc dans le relatif anonymat de la 3^e division suédoise qu'il va tenter de relancer sa carrière. Pour cela, il faudra vite briller et monter les marches pour se faire une place dans une division plus conforme au haut niveau. Et pourquoi pas, alors, s'inviter dans le groupe « Diables rouges ».

Camille Delourme

A L'ATTENTION DES CITOYENS RUSSES RÉSIDANT EN RÉPUBLIQUE DU CONGO

L'Ambassade de la Fédération de Russie tient à informer les citoyens de la Fédération de Russie résidant en République du Congo de la tenue en Russie le 18 mars 2018 des élections présidentielles.

Pour assurer le scrutin en République du Congo l'Ambassade envisage d'organiser le vote :

- le 11 mars 2018 à Pointe-Noire à l'adresse suivante : 21, avenue Moe Telli, Centre-ville «A», arr. 1 Lumumba (bureau du Consul Honoraire de la Russie),

- le 18 mars 2018 à Brazzaville au Centre culturel russe, sis 26, avenue Amilcar Cabral, à côté du supermarché Casino.

Les bureaux de vote seront ouverts de 8 h 00 à 20 h 00.

La participation de tous est vivement souhaitée.

Coordonnées de la commission électorale :

Tel. 05-550-30-14

e-mail: amrussie@yandex.ru.

Pour toute information sur la loi électorale, la procédure de vote, les candidats et etc. veuillez visitez le site web de l'Ambassade :

<http://congo.mid.ru/>.

L'ASSOCIATION NOUVEL IDÉAL (A. N. I) et son président saluent la nomination de Maixent Raoul OMINGA à la tête de la SNPC, et souhaitent plein succès dans l'exercice de ses fonctions

IN MEMORIAM

4 mars 1998 - 4 mars 2018

Voici 20 ans déjà que disparaissait maman Marie Joséphine Poathy

Une messe d'action de grâce sera dite en sa mémoire en la paroisse Saint Charles Loanga de Pointe-Noire le dimanche 4 mars à 7h00

M. Léandre Bayonne et Olga Vacherot prient toutes personnes ayant connue notre mère d'avoir une pensée pieuse pour elle. Que son âme repose en paix.



AVIS DE RECRUTEMENT

Les Dépêches de Brazzaville recherche les vendeuses et vendeurs ambulants, dynamiques et motivés.

Les personnes intéressées sont priées de se présenter le vendredi 30 Mars 2018 à 10h00, avec leur pièce d'identité au siège social des Dépêches de Brazzaville, sis au n°84 boulevard Denis Sassou - Nguesso (Mpila) Brazzaville, République du Congo.



MTN MoMo

Acheter du crédit pour confirmer un transfert d'argent... sans effet !

Avec la promo **MoMo**, vos frais de transfert sont remboursés en crédit



Rapide, fiable et moins cher
everywhere you go

mtncongo.net *105# Ok/Yes



SOUTIEN DE L'ONU AU PROCESSUS ÉLECTORAL

Une suspension est toujours possible

Les chercheurs du Groupe d'études sur le Congo (GEC) ont, dans un rapport publié le 1er mars, invité le Conseil de sécurité à faire de la tenue des élections crédibles la principale priorité de la Monusco au cours de la prochaine année.

Les experts du GEC de l'université de New York, qui suivent de près l'évolution de la situation politique en RDC, viennent de donner de la voix à travers un rapport publié jeudi. Celui-ci contient une série de recommandations faites à la Mission des Nations unies au Congo (Monusco) appelée dorénavant suspendre son soutien au processus électoral en République démocratique du Congo si les conditions pour des « élections

crédibles » en fin d'année ne sont pas réunies.

Alors que les Nations unies s'apprêtent à renouveler le mandat de la Monusco avec le vote d'une nouvelle résolution d'ici le 31 mars, le groupe d'experts du GEC estime que toute perspective de reconduction de partenariat avec la RDC devrait être assortie de nouvelles conditions. « Cela implique d'énoncer des conditions claires pour le soutien de la Monusco au processus électoral, à savoir autoriser les manifestations de l'opposition, libérer les prisonniers politiques et mettre fin au 'doublement' controversé des partis politiques », explique le GEC qui a auditionné plusieurs diplomates pour son rapport. Et dans le cas où ces conditions n'étaient pas respectées et que l'État congolais jouait

au dur, le GEC ne se fait pas prier pour exiger de la Monusco la suspension de son soutien à la commission chargée d'organiser des élections en RDC.

Tout en accusant le chef de l'État, Joseph Kabila, d'avoir « retardé à plusieurs reprises la tenue des élections », l'ONG invite la Monusco à limiter son engagement dans des opérations militaires avec l'armée congolaise à partir de « conditions bien identifiées, notamment une planification conjointe et une stratégie commune de protection des civils ». Enfin, à l'endroit du Conseil de sécurité de l'ONU, les experts du GEC ont recommandé de faire de la tenue des élections crédibles la principale priorité de la Monusco au cours de la prochaine année.

Alain Diasso

SÉCURITÉ

La Monusco sans nouvelle d'un Casque bleu tanzanien depuis décembre

La Mission des Nations unies au Congo a déclaré, le 28 février, rechercher un Casque bleu tanzanien disparu depuis plus de deux mois après l'attaque meurtrière de sa base de Semuliki dans l'est de la République démocratique du Congo.

La Force de la Monusco « continue ses efforts visant à rechercher les traces d'un Casque bleu tanzanien, porté disparu lors de l'attaque de la base onusienne de Semuliki le 7 décembre 2017 », a déclaré le commandant Adil Esserhir, un porte-parole militaire de la Monusco lors d'une conférence de presse. La Monusco a lancé un appel à témoins pour toute information menant au retour du soldat disparu ou « à une preuve de vie », a expliqué l'officier. Le 7 décembre, une at-

taque contre la base de l'ONU à Semuliki dans la province du Nord-Kivu (est) a fait quinze morts et une quarantaine de blessés. Il s'agit de la pire attaque contre des Casques bleus en 24 ans. L'ONU pointe la responsabilité de membres présumés des ADF (Allied Democratic Forces), un groupe armé ougandais musulman actif dans le Nord-Kivu frontalier de l'Ouganda. Les autorités congolaises et la Monusco accusent les ADF d'avoir tué plus de sept cents civils depuis octobre 2014 dans la région de Beni et ses environs. Présente en RDC depuis 1999, la Monusco est la plus grosse mission de paix de l'ONU, avec quelque 17 500 militaires et policiers. L'Est congolais est déchiré par des conflits armés depuis plus de vingt ans.

AFP

PRIX ORANGE

Les projets les plus innovants d'Afrique et du Moyen-Orient à l'honneur jusqu'au 31 mai

Le coup d'envoi de la phase de dépôt des candidatures est intervenu depuis le 1er mars.

Chacune des dix-sept filiales du Groupe français commencera par analyser et sélectionner les projets innovants au niveau national pour en désigner finalement trois gagnants. Par la suite, les gagnants de la première phase, au nombre de cinquante et un au total, passeront par un jury international avant la remise du grand prix POESAM (Prix orange de l'entrepreneur social en Afrique et au Moyen-Orient) à trois lauréats. La soirée Africom Awards se tiendra en novembre dans la ville sud-africaine du Cap. Le Groupe Orange confirme le démarrage de la huitième édition du POESAM. Il s'agit des projets innovants de plus de 3 ans qui sont basés sur les technologies de l'information et de la communication. Leur objectif doit être d'améliorer les conditions de vie de la population dans ces deux régions. Par ailleurs, les projets ciblent des domaines aussi stratégiques que l'éducation, la santé, l'agriculture, le paiement mobile et le développement durable. Quant aux dix-sept pays concernés, il y a le Botswana, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, l'Égypte, la Guinée Bissau, la Guinée Conakry, Madagascar, le Mali, le

Maroc, le Niger, la République Centrafricaine, la RDC, le Sénégal, la Tunisie, la Jordanie, le Libéria et le Burkina-Faso.

Comme nous le disions en introduction, ce prix décerné par Orange débutera par une phase nationale qui comprend la sélection des meilleurs projets réalisés par une cinquantaine de concurrents en lice. La phase internationale du concours débouchera finalement par la désignation de trois lauréats qui recevront, en plus des lots nationaux, des montants de 25 000, 15 000 et 10 000 euros. Par ailleurs, ils bénéficieront d'un accompagnement personnalisé dispensé par des experts dans la création et le financement des jeunes entreprises. Cet accompagnement s'étendra sur une période de six mois.

Par rapport au concours, le Groupe Orange a précisé qu'il entre dans le cadre d'une vaste stratégie de découverte des jeunes talents. Sa création remonte dans les années 2011. À son actif, il y a eu le soutien d'une vingtaine de projets. Rien que pour l'année 2017, le concours a enregistré environ 1 200 projets. Cela représente une hausse significative de 60 % par rapport au niveau signalé en 2016. Le Prix Orange passe aujourd'hui pour l'un des mécanismes importants de détection des startups talentueuses.

Laurent Essolomwa

MOIS DE LA FEMME

Plus de deux mille pagnes distribués aux femmes rurales de Kipushi

La célébration, cette année, de la fête du 8 mars est dédiée à la femme rurale sur le thème national « Investir dans la force productrice de la femme rurale ». Et l'ancien ministre provincial de la Santé du Haut-Katanga, Me Justin Kiela Ngoie, a voulu la célébrer avec les femmes rurales de Kipushi, territoire situé à trente kilomètres de Lubumbashi dans la province du Haut Katanga.



Me Justin Kiela distribuant des pagnes aux femmes de Kipushi

Le cadre choisi est le cercle Mungoti. Ici, Me Justin Kiela Ngoie ne s'est pas présenté les mains vides. Dans sa gibecière, plus de deux mille pagnes à distribuer à ces femmes rurales. Le geste est fait dans le souci d'honorer le travail de ces femmes qui se vouent corps et âme pour contribuer à la survie de leurs ménages par l'agriculture et l'élevage. Accordant ainsi de la valeur à la femme, Justin

Kiela a personnellement procédé à la remise officielle de plus de deux mille pagnes aux femmes et filles de la cité frontalière de Kipushi. Grâce à ce don qui intervient pour la quatrième fois, les femmes rurales de Kipushi vont passer très bien la fête de la femme. Les mots de remerciements n'ont pas tari de la part des bénéficiaires pour la générosité de l'ancien ministre provincial de la San-

té du Haut-Katanga. « Merci pour avoir pensé à nous en ce mois de la femme. Que le Très-Haut vous benisse... », a lâché une femme la soixantaine révolue.

Devant cette marée humaine, Me Justin Kiela Ngoie a rendu un vibrant hommage au chef de l'État, Joseph Kabila, initiateur du PPRD, qui a toujours mis un accent particulier sur les questions de la femme.

Aline Nzuzi

KOUILOU

Le budget primitif 2018 du conseil départemental arrêté à la somme de 4 936 550 060 FCFA

Le montant a été rendu public, le 28 février, à l'occasion de la clôture des travaux de la deuxième session ordinaire dite budgétaire de ce conseil à la préfecture du Kouilou située à Loango.

Édifiant l'auditoire sur le montant total de ce budget, Alexandre Mabilia, président du conseil départemental du Kouilou, a expliqué que ce budget primitif exercice 2018 vient d'être adopté avec méthode, rigueur et responsabilité. Il est équilibré en recettes et dépenses à la somme de 4 936 550 060 FCFA, soit un accroissement de 1 487 299 000 FCFA avec augmentation de 43% par rapport à l'exercice précédent. «Ainsi, la structure de notre budget se présente de la manière suivante : fonctionnement 2 678 329 750 FCFA, investissement 2 258 220 310 FCFA. Une marge plus responsable devra nous rendre attentifs aux orientations multiples du président de la



République, Denis Sassou N'Guesso, garant de l'unité, de la paix, du bien-être collectif et de la démocratie au Congo », a-t-il déclaré.

Au cours de cette session budgétaire, le conseil départemental du Kouilou a fait quelques recommandations à l'égard du bureau exécutif, à savoir la mise en place d'une cellule spéciale élargie aux conseillers à la cellule antipollution et à la direction

de l'environnement pour le contrôle et le suivi de toutes les activités liées au projet de création et d'implantation d'une zone de décharge et d'enfouissement des ordures et déchets industriels inertes et banal au Kouilou; la mise en action d'une mission d'enquête sur les décharges privées de Tchissanga et Mengo couplée à des inspections périodiques conformément aux textes en vigueur avant

Tribune officielle des travaux photo Adiac l'ouverture de la décharge du conseil départemental du Kouilou ; l'achèvement des travaux de construction des infrastructures scolaires et sanitaires de 2008 en 2010; la construction du pont de Loungui et l'ouverture de la route Bioko-Sexo et autres. S'exprimant à l'occasion de cette cérémonie, Paul Adam Dibouilou, préfet du département, a pour sa part souligné les problèmes de nature

à troubler l'ordre public qui caractérisent actuellement son département, notamment la destruction du massif forestier de Liambu occasionnant la perte en vies humaines, les incendies perpétrés dans les villages de Kondi et Nioumbi dans le district de Ndzambi, les conflits ensanglantés résultant des problèmes fonciers, les agressions à l'égard des sociétés d'exploitation des minerais au Kouilou, le désordre et l'insécurité dans les villages Yebo et Banda Kayes dans le district de Kakamoeka, des accrochages politiques et autres. «Aujourd'hui, il convient d'évoquer toutes ces préoccupations qui méritent une certaine prise de conscience dans le rôle délibérant qui est le vôtre pour qu'ensemble, nous puissions nous engager dans une collaboration afin de mieux sauvegarder la sécurité des biens et des personnes au Kouilou », a-t-il indiqué.

Séverin Ibara

CINÉMA

Le Trône du Roi Kouta 1er sera projeté en salle à l'EAD

Réalisé par Flaverick Beautresor Kouta, le film va sortir en salle le 22 avril prochain.

Le film intitulé «Le Trône du Roi Kouta 1er» transporte le public dans l'univers d'une cour royale. Une fiction congolaise qui réunit les acteurs Blandel Lokoka, Daniel Mbama, Grâce Massamba, Sullyvan Mouanda, Louis Moumbounou, Germaine Ololo, Hurdy Nkounkou, Blandel Lokoka, Daniel Mbama. Un casting réussi qui place déjà ce film au rang des productions cinématographiques en vue les mois à venir.

Le réalisateur Flaverick Beautresor Kouta est l'initiateur du festival des films congolais organisé par le



Club des cinéastes du Congo (3C). Un festival qui se veut populaire et grand public en donnant la possibilité aux Ponténégrins disséminés dans les six arrondissements de la ville océane d'apprécier et de consommer le cinéma congolais à travers les projections

populaires, les formations gratuites et la vente des films.

Formé au Maroc, le jeune scénariste Flaverick Beautresor Kouta a réalisé, il y a quatre ans, le film Tâ Papaye, Superman noir. Une interprétation d'une légende vraie et vécue qui met en scène un individu doté d'un pouvoir surnaturel qu'il utilise pour faire du bien, à la manière de Merlin l'Enchanteur, personnage moyenâgeux ayant marqué l'imaginaire occidental. Cet individu veut préserver les mœurs grâce à son pouvoir en punissant les méchants pour les ramener à la raison afin de conscientiser l'homme.

Dans sa filmographie, on note les films : Chaque enfant a des droits et chaque parent des devoirs ; Le Sida, une affaire de tous, (2012); Le Blédard, série (gags) de sensibilisation aux nouvelles technologies, avec Yassine-Vision (2013) ; Flash-Back, court métrage sur la discrimination tribale (2014).

Hervé Brice Mampouya

CHAMPIONNAT NATIONAL DE FOOTBALL

L'AS Cheminots s'incline face à l'AS Otoho

L'AS Cheminots a été battu, le 28 février, au Complexe sportif de Pointe-Noire par l'AS Otoho sur le score de 0 à 2, en match comptant pour la 7^e journée du championnat national, tandis que Nico-Nicoyé et la Jeunesse sportive de Talangaï (JST) ont fait un match à égalité de 2 buts partout.

La septième journée du championnat national n'a pas souri aux équipes ponténégrines qui ont évolué à domicile. En effet, si l'AS Cheminots est tombé devant l'AS Otoho d'Oyo, Nico-Nicoyé a fait un match à égalité contre la JST. Les buts

reprennent ses esprits après son élimination précoce à la Ligue africaine des clubs champions par Mouloudia d'Alger, 0 à 9.

Outre cette rencontre jouée à Pointe-Noire, en première explication, Nico-Nicoyé a arraché un point avec douleurs devant JST, puisque la 14^e équipe du championnat national a rétabli l'équilibre entre les deux équipes aux ultimes minutes de la rencontre. Nico-Nicoyé vient d'ajouter son 4^e point sur le compteur après six matches joués. Les clubs ponténégrins devraient encore beaucoup travailler pour éviter la zone rouge de relégation. Le temps y



Une partie du match AS Cheminots vs AS Otoho «Adiac»

de Bersyl Obassi Ngatsongo dès l'entame du match et de Jonathan Mbou aux ultimes minutes de la rencontre ont permis à l'AS Otoho de

est encore pour corriger les erreurs afin de convaincre les supporters.

Charlem Léa Legnoki

INTERVIEW. ÉVARISTE NDIINGA

« La construction des postes secondaires de sécurité civile s'impose en vue de réduire le temps des interventions »

En rapport avec la journée mondiale de la protection civile célébrée le 1er mars, Les Dépêches de Brazzaville ont eu un entretien avec le directeur départemental de la Sécurité civile à Pointe-Noire et au Kouilou, le colonel de police Évariste Ndinga.

Les Dépêches de Brazzaville : Qu'est-ce que l'on entend par sécurité civile ?

Colonel de police Évariste Ndinga : La sécurité civile est une composante de la force publique spécialisée dans la protection des biens, des personnes et aussi de l'environnement en cas de catastrophe, sinistre ou accident domestique au sein de la population.

LDB : Quelles sont les missions assignées à un directeur départemental de la sécurité civile ?

CPEN : Nous avons diverses missions, notamment la maîtrise des incendies, des

catastrophes, des sinistres, des accidents domestiques et autres. Lorsque ces cas arrivent, les agents de la sécurité civile sont déployés en vue d'intervenir pour sauver des vies humaines tout en protégeant leurs biens et services.

LDB : Rencontrez-vous des difficultés dans l'exercice de vos fonctions dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou ?

CPEN : Il y a beaucoup de problèmes que l'on rencontre au niveau de la sécurité civile dans ces départements, notamment à Pointe-Noire. Et parmi ces difficultés, on peut citer les embouteillages qui bloquent souvent les véhicules des sapeurs-pompiers en vue d'accéder plus rapidement au lieu d'incendie ou du sinistre. À cela s'ajoutent, entre autres problèmes, des distances qui séparent nos services des lieux d'accidents et d'approvisionne-



ment des véhicules en eau, le manque des bouches d'incendies dans la ville et bien d'autres encore.

LDB : Comment célé-

brez-vous la journée internationale de la sécurité civile dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou ?

CPEN : Nous sommes sous

les ordres. Nous nous conformons donc aux orientations de notre hiérarchie, c'est-à-dire de la Direction générale de la sécurité civile.

LDB : Votre mot de fin ?

CPEN : Il faut retenir qu'avec l'agrandissement de la ville de Pointe-Noire qui compte actuellement six arrondissements, les trois centres de sécurité civile que compte la ville deviennent insignifiants. Ainsi, je souhaite que les pouvoirs publics puissent avoir un œil particulier en vue de résoudre ce problème pour le bien de la population. En plus de la dotation de Pointe-Noire en véhicules, la construction des postes secondaires de sécurité civile s'impose également à travers les différents arrondissements que compte la ville en vue de réduire le temps d'intervention des sapeurs-pompiers sur les lieux d'accidents.

Propos recueillis par Faustin Akono et Séverin Ibara

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepêchesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sauvageo
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr



MOTS FLÉCHÉS N°156

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

MÉMO-RISÉES	ADJECTIF INTER-ROGATIF	EMPE-REURS	PETIT MURET	APPUIE SUR	MÂLE	THÉ À LA BER-GAMOTE
DÉSAP-POINTÉES	CRÉPI BLANC	ENTRE L'EST ET LE SUD	GROSSE BÊTISE	ARASER	ABJURÉS	
METTRA DE CÔTÉ						
REVEN-DEUR DES RUES			FUTUR			
			CARACTÈRE AIGU			
MINABLE		USE À LA BASE			IL PASSE À STRAS-BOURG	
VICTIME D'UN DÉ-BOÏEMENT		DONNE LE JOUR				
			BIEN CACHÉE			AGENT DE RENSEI-GNEMENTS
			CERVIDÉ			
PRIT DES RISQUES AVEC AS-SURANCE	EXAMINÉ				HONO-RABLE BRI-TANNIQUE	
	PETITES SAILLIES				QUI DONNE LE SEIN	
		ILS CIRCULENT À BUCAREST		UN DIEU D'ÉGYPTE	NÉGATION	
				CONDUIT	UN MOIS DE REPOS	
COMPTE SUR LA POSTE	CONVE-NABLE					
	LE CŒUR PEUT LA BATTRE			DAME À LONDRES		
		CHÔMAGE				
		MÉTAL LÉGER				CHANTS TRÈS PO-PULAIRES
ARBRE				ELLE FAIT FACE À LA ROCHELLE	ANCIENNE CAPITALA DE LA GASCOGNE	
LA VIERGE				TERRINE		
			UNE TRÈVE			
			DESSUS DE TABLE			LA FIN DU JOUR
PLAÇA						
DES PAYS-BAS		ASSEM-BLÉE			ABRÉVIA-TION POUR UN ROI	
		À VOUS				
			CHEVAL AU HARAS			
			EN MATIÈRE DE			
CONSTITUE UN INDICE				INDIQUE UNE POSITION		EN ABRÉGÉ
CAUSES DU TORT						
			SAPEUR-POMPIER		SHOOTS	

SUDOKU N°156

>FACILE

		3	4	2	5		
6	8	4		7		9	
		2				7	4
	3	1	2	9	7	4	
		6	8	5	3	1	2
4	6					8	
	5			3		6	4
		8	6	1	9		

>MOYEN

		9					
	5				8	3	2
4	3	6			7	5	8
	4		9	5			
		7	1	2	9		
			8	4		3	
	6	8	4			7	9
2	1	5	7				6
						8	

>DIFFICILE

2		7	9			4	
						8	6
			4	7		5	9
		8	9	4		2	5
		2	6	7			
1	5		7	3		9	
6	2			8	1		
	7	1					
		3			7	1	8

MOTS CROISÉS N°156

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

>HORIZONTALEMENT

1. Qui ne prennent pas part dans la société. - 2. Il rentre dans les paniers. Peintre espagnol. - 3. Cours de Bavière. Rejet d'une coupe de bois. - 4. Marque d'intensité. Qui n'est donc pas tendu. Précision d'adresse. - 5. Abris de moujiks. Décédé dans l'accident. - 6. Homme politique alsacien. Quand il sert, il serre. - 7. Arbre africain. Il se joue de la jalousie. - 8. Célébras le mariage. Secteur d'usines. Négation. - 9. Ils se ramifie sans cesse autour de Paris. Homme de métier. - 10. Expert en montre.

>VERTICALEMENT

A. On en fait parfois tout un fromage. - B. Ville de saint François. Mis au point. - C. Échancrure de nos côtes. Donnera sa bénédiction. - D. Commença à se développer. Préposition. - E. Fin d'un infinitif. Courir le risque. Article défini. - F. Cours primaire. C'est toi, mon vieux. - G. Esprit de corps. Pascal au labo. Au pied ! - H. Antique officier romain. Commune sur Tille. - I. Se laisser aller. Château de Diane. - J. Un piège pour les rats d'hôtel.

MOTS À MOTS N°156

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de quatre lettres proposés, composez un troisième mot de huit lettres.

- ① **E L F E** + **R A N I** = **F** | | | | | | | |
- ② **F E T E** + **C A R I** = | | | | **E** | | | |
- ③ **E D I T** + **R A M E** = | | | | | | | **R**

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°155

T	B	A	A	A	T
G	I	S	A	N	T
R	E	S	U	R	R
R	E	M	A	R	I
E	T	S	E	M	A
E	P	A	R	L	G
H	S	N	I	G	E
A	T	E	L	E	N
A	C	R	A	A	C
R	A	L	E	N	T
D	E	S	O	D	A
T	P	L	P	L	A
R	E	E	D	I	T
I	U	E	G	O	N
A	L	D	E	N	T

MOTS CROISÉS N°155

E	S	S	O	R	E	U	S	E	S
N	O	I	S	E	T	T	E	S	
Q	U	E	G	E	P	S	I		
U	R	G	E	N	T	S	A	N	
I	D	E	A	E	R	A	I	S	
Q	R	E	N	E	S	S	O		
U	S	P	T	P	S	L			
I	O	D	A	G	R	E	C	E	
N	I	O	R	T	E	N	E	E	
E	N	S	U	I	T	E	E	S	

SUDOKU N°155

9	3	5	7	6	4	8	1	2
1	8	7	9	2	5	3	6	4
6	2	4	8	3	1	5	7	9
4	7	6	1	8	2	9	5	3
2	1	8	3	5	9	7	4	6
5	9	3	4	7	6	1	2	8
3	5	1	6	4	8	2	9	7
7	4	9	2	1	3	6	8	5
8	6	2	5	9	7	4	3	1

9	1	6	3	2	7	5	4	8
3	7	2	5	8	4	9	1	6
5	8	4	9	6	1	7	3	2
2	3	7	1	4	6	8	5	9
4	5	1	8	9	2	3	6	7
8	6	9	7	5	3	4	2	1
6	9	8	4	1	5	2	7	3
1	4	3	2	7	8	6	9	5
7	2	5	6	3	9	1	8	4

5	9	8	7	4	1	3	6	2
6	7	1	3	2	9	5	4	8
4	2	3	8	5	6	1	9	7
8	3	9	5	7	2	4	1	6
1	4	7	6	3	8	9	2	5
2	6	5	9	1	4	7	8	3
9	5	6	1	8	3	2	7	4
7	8	2	4	9	5	6	3	1
3	1	4	2	6	7	8	5	9

MOTS À MOTS N°155

1/ SAUCIÈRE - 2/ CENTAURE - 3/ CHEVÊTRE.

TRIBUNAL SPORTIF

Corneille Moukala Moukoko dit au revoir à la CCAS

Parvenu en fin de mandat statutaire, le président de la Chambre de conciliation et d'arbitrage du sport (Ccas), Corneille Moukala Moukoko, a passé le témoin au premier vice-président, Kaboul Mahouta, le 28 février à Brazzaville. Celui-ci conduira le bureau exécutif sortant, chargé de la gestion des affaires courantes, en attendant le renouvellement des instances.

La Ccas a tenu son assemblée générale ordinaire de fin de mandat, après quatre ans d'exercice. Les statuts et le règlement intérieur ont été révisés et adoptés avec amendement dans leur nouvelle version. « *La pratique nous a montré qu'il y a eu quelques difficultés. On a pensé qu'il était opportun de réviser les textes qui régissent la CCAS* », a déclaré Corneille Moukala Moukoko.

La modification des textes fondamentaux de ce tribunal sportif a obéi à la nécessité de combler des vides juridiques et de faire des réaménagements pour plus d'efficacité dans la manière de trancher les litiges en milieu sportif, au plan national. Le délai de saisine est désormais de deux mois, la Ccas rendra dorénavant les décisions d'urgence.

Par ailleurs, les membres des bureaux du Comité olympique et sportif congolais (Cnosc), des fédérations sportives notamment ne peuvent être arbitre à la Ccas pour éviter les interférences et les appréciations orientées dans

les jugements. S'agissant de la tenue de la prochaine assemblée générale électorale de la structure, les arbitres réunis en session de fin de mandat, le 28 février, ont décidé que le bureau exécutif sortant assure, sous la direction du premier vice-président, les affaires courantes jusqu'à l'installation des nouvelles instances. Une lettre circulaire du président

« Ceux qui viendront, bâtiront sur la fondation que nous avons mise »

du Cnosc, Raymond Ibata, déterminera les conditions de participation et les critères que doivent remplir les candidatures aux différents postes du bureau exécutif conformément aux statuts et règlement intérieur de la Ccas. Par ailleurs, le président du comité olympique mettra en place la commission électorale de trois membres constituée d'un délégué du ministère des Sports et de



l'éducation physique, d'un délégué du ministère de la justice et d'un délégué du Cnosc. Ceci sera avant la convocation de l'assemblée générale électorale 2018.

« *Nous nous sommes sacrifiés à travailler bénévolement pendant ces quatre années pour instaurer la sérénité dans le milieu sportif de notre pays à travers la Ccas, tribunal*

Corneille Moukala Moukoko remettant les dossiers au premier vice-président Crédit photo Adiac sportif dont nous sommes les pionniers. Notre programme a été très ambitieux au point de vouloir réaliser des exploits, malheureusement les moyens n'ont pas suivi », a déclaré le président sortant Corneille Moukala Moukoko. Il a, en outre, remercié le ministère des Sports et de l'éducation physique pour son apport, ainsi que le Cnosc,

tout en exhortant les arbitres qui seront prochainement élus d'être objectifs, de toujours respecter l'esprit et la lettre de textes qui leur permettront de trancher les litiges en milieu sportif national. « *Ceux qui viendront, bâtiront sur la fondation que nous avons mise* », a conclu Corneille Moukala Moukoko.

Rominique Makaya

BRIN D'HISTOIRE

Ces oubliés et ces méconnus de l'histoire congolaise : « C'était mieux avant ! »

Ma génération et celle de mes enfants resteront celles de la guerre. Guerre larvée et récurrente, guerre civile désastreuse, guerre sociale, avec son flot de revendications, parfois justes, parfois bidonnées. Notre aède national, Zao, chantait, au début des années 80 : « *La guerre ce n'est pas bon, ce n'est pas bon ! Quand vient la guerre tout le monde bombé, tout le monde cadavéré* ». Ceux qui en survivent gardent des séquelles indélébiles, parmi lesquelles, la perte de repères et l'effondrement des valeurs morales cardinales. On ne fait plus la différence entre ce qui est permis et ce qui ne l'est pas. Le vol, sacralisé, devient normal. Depuis quelques semaines, les journaux nationaux, toutes obédiences confondues, « relaient » les arrestations de ceux qui ont confondu les caisses de l'Etat avec leurs poches. La guerre a durci les cœurs. A-t-on idée, lorsqu'on est normalement constitué de détourner l'argent destiné à acheter les antirétroviraux dont dépendent nombre de nos concitoyens ? C'est criminel.

Si, en ce moment, le calme et la paix incitent à l'oubli, les contrecoups de la guerre demeurent et nous rappellent que nous ne sommes pas sortis de la permissivité désormais endémique :

pillage, vol, déprédations diverses. La rupture, dont parle le président de la République postule une remise en ordre. Elle concerne, en prime, la lutte contre ces fléaux de la guerre. L'Etat, en tant que force de coercition, commence enfin à user de ses prérogatives régaliennes. Face au délitement des valeurs, on est tenté de dire, avec Michel Serres : « *c'était mieux avant !* ». Avant c'était mieux, parce que, nous abhorrions le vol qui pouvait frapper toute la famille d'opprobre. Voleur, « moyibi », en lingala, était un terme dégradant. Paradoxalement, depuis la fin de la guerre, lorsque les armes se sont tues, certains ont érigé le vol, cette antivaleur, en normalité. Avant c'était mieux ! La JMNR (Jeunesse du Mouvement national de la Révolution), hormis de regrettables dérives, avait réussi à enrayer le vol au Congo. À Brazzaville, par exemple, il était courant, de jour comme de nuit, et sans crainte des chapardeurs, de laisser hors de toute surveillance, les vêtements sur les cordes à linge. À cette époque les murs n'existaient pas, les haies vives ou de simples barbelés servaient à délimiter les parcelles. Et pourtant, pas de vol. C'était avant.

Sous le CMP (Comité militaire du parti), à la fin des années 70, la peur du gendarme a contribué à façonner un nouvel

être, avec de nouveaux comportements. « *7 heures de travail et non 7 heures au travail* ». En effet, le retard au travail ou l'absentéisme sont d'autres formes de vol. Dans un cas comme dans l'autre, on est payé sans travailler. Les voleurs en col blanc ne sont pas uniquement ceux qui chipent dans les caisses de l'Etat. Ne pas accomplir ses heures réglementaires de travail est tout aussi grave que « voler », soustraire frauduleusement la chose d'autrui. Le coût pour le pays est lourd.

« Sept magistrats révoqués par décret présidentiel », titrait le quotidien « Les Dépêches de Brazzaville », dans son édition du lundi 26 février dernier. Cette sanction et d'autres à l'horizon, ne sont que la partie visible de l'iceberg. On le sait, depuis toujours, la partie cachée de ce bloc de glace est la plus importante. Ces hommes chargés de rendre la justice ont été punis pour « *fautes et manquements graves aux devoirs de leur état, à l'honneur, à la délicatesse et à la dignité de leur charge* ». Il y'en a beaucoup d'autres, dans d'autres secteurs de la vie nationale, tapis dans l'ombre et qui continuent leur prédation. La noire quiétude des malfaiteurs en tous genres est perturbée. Deux mots ont retenu mon attention dans ce réquisitoire : honneur et dignité, toutes choses piétinées et ba-

fouées au Congo. La truculence morale ne peut qu'engendrer une aversion pour les déviances. L'esprit mercantiliste a tué l'honneur, la dignité et la vertu. Beaucoup de nos concitoyens cherchent la respectabilité, quêtant sans cesse les honneurs au dépend de l'honneur. Ils plastronnent dans la ville ; leur muflerie et leur ostentation agacent tout le monde, à en croire l'opinion publique.

La corruption a atteint toutes les couches de la société. Même l'université, notre alma mater, est touchée. Les ravages causés par l'intrusion des contre-valeurs au cœur de la formation de l'élite de demain est une vraie calamité pour le pays. On y assiste quotidiennement à la faillite de la morale qui atteint d'indicibles limites. « *Ne jugez point* », dit La Bible. Comment ne pas juger ? Pour ne pas juger il faut s'insensibiliser. Car la sensibilité est la matrice du jugement. J'en suis à un point de répulsion, qu'elle se cristallise en jugement, pour copier sur François Bégaudeau. La dérégulation sociale n'épargne personne. Tout le monde est coupable, parce que, habitué aux comportements déviants. Tout est désormais normal. Plus rien ne nous émeut. Même la bêtise. Gravissime. C'était mieux avant ! Les vrais héros ne sont pas toujours ceux que l'on croit.

Mfumu